

# **Montréal 2050: Quel avenir pour l'Est de la métropole ?**

**par Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM**



**Mémoire présenté à  
l'Office de consultation publique de Montréal  
dans le cadre de la Réflexion 2050  
Octobre 2022**

rédigé par  
Cassandra Charbonneau-Jobin, Josée Desmeules,  
Elisabeth Greene, Anaïs Houde, Sébastien Proulx

# Table des matières

<b>La Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM</b>	<b>1</b>
Les projets en cause	3
Le Parc-Nature	5
<b>Une nouvelle vision de développement</b>	<b>7</b>
L'Est de Montréal	7
La création d'un Parc-Nature jumelé à un pôle d'agriculture urbaine	10
<b>La résilience écologique du territoire montréalais</b>	<b>11</b>
Le Parc-Nature souhaité par le citoyen.ne.s	17
<b>La connectivité -Mobilité durable et corridor écologique</b>	<b>18</b>
<b>L'injustice environnementale présentée en quelques faits et statistiques</b>	<b>25</b>
Le déficit d'espaces verts et îlots de chaleur	26
Le portrait de la situation	27
L'avis des experts	29
L'aménagement dans une vue d'ensemble	31
<b>Conclusion</b>	<b>33</b>

## **La Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM**

Nous sommes un mouvement citoyen mobilisé pour préserver les rares espaces naturels et assurer la santé de la population de l'Est de Montréal. En tant que résident.e.s de ce secteur, nous subissons depuis des années les effets des expansions portuaires, raison pour laquelle notre groupe continue à grossir et à militer pour la justice environnementale.

Notre Mobilisation s'est formée lors de la démarche visant à obtenir une consultation dans le cadre de l'OCPM via le droit d'initiative. Elle se poursuit malgré la consultation qui a eu lieu en 2019, car la vision de développement proposée par le Service de développement économique de la ville de Montréal et les entreprises de logistique est incompatible avec un milieu de vie en santé, résilient et carboneutre.

La démarche actuelle de vision 2050 de révision du Plan d'urbanisme est une excellente occasion de remettre en question le développement des infrastructures et de la fonction industrialo-portuaire des quartiers montréalais. C'est aussi l'occasion d'ancrer la protection de l'environnement et de notre santé dans le futur de notre ville, en investissant réellement dans la résilience et la transition écologique.

Voici d'abord un résumé des projets nuisibles contre lesquels nous nous mobilisons, suivi d'un projet inspirant pour la communauté de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM) et la région métropolitaine.

Nous allons ensuite approfondir certains aspects particulièrement importants en lien avec nos enjeux, soit la cohabitation résidentielle et industrielle vu sous une **nouvelle vision de développement**, la **résilience écologique du territoire montréalais**, la **connectivité** et finalement **l'injustice environnementale** présentée notamment sous l'angle de la santé.

### **Les projets en cause**

L'entreprise **Ray-Mont Logistiques** projette d'asphalter 2,5 millions de pieds carrés pour y entreposer 10 000 conteneurs qui seront au centre d'une des plus grandes plateformes intermodales en Amérique du Nord. Celle-ci comprend le passage de 1000 camions et de 100 wagons de train par jour. En découlent de très nombreuses nuisances telles que bruit, poussière, vibrations, vermine, pollution atmosphérique et lumineuse, îlot de chaleur, perte de canopée, de biodiversité, etc. Le tout doit être en opérations 24/7, en plus d'être situé à un jet de pierre de centaines de résidences, dont 2 coopératives de logements et d'un CHSLD. Enfin, l'entreprise compte s'installer dans ce milieu déjà fragilisé tant socialement qu'écologiquement, et qui a dernièrement été désigné par les experts en santé et en environnement, comme le « poumon noir de Montréal ».<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> <https://www.ledevoir.com/societe/sante/760185/developpements-industriels-le-poumon-noir-de-montreal-inquiete-les-experts>

Le **prolongement du boulevard Assomption-Sud** est quant à lui projeté par la ville de Montréal elle-même et implique la destruction d'une grande partie du boisé Steinberg, ainsi que l'un de ses milieux humides, d'ailleurs répertorié par Canards Canada Illimité.<sup>2</sup> Bien que l'argument principal de sa réalisation soit une réduction des GES, les études de nombreux experts ont prouvé que l'ajout de routes ne fait qu'augmenter le nombre de véhicules en circulation<sup>3</sup>. De plus, comme il a été indiqué durant la rencontre organisé par le Port de Montréal lui-même le 24 février 2021<sup>4</sup>, le prolongement du boulevard est d'abord prévu pour répondre à l'augmentation des activités de ce dernier. À l'heure d'une crise climatique mondiale, est-ce que Montréal va vraiment détruire un boisé et son milieu humide pour satisfaire la croissance du port?

Le **Port de Montréal** construit pour sa part un **viaduc** au-dessus de la rue Notre-Dame pour permettre à 1450 camions par jour de rejoindre les grands axes routiers via une route temporaire dans un premier temps et ensuite, via le prolongement du Boul. Assomption (route permanente) situé sur le terrain de Ray-Mont-Logistiques.

Enfin, en ce qui concerne l'«éco» **parc industriel de la Grande Prairie**, lui aussi projeté par la ville de Montréal, nous croyons qu'à la lumière des documents tels que celui du sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques

---

<sup>2</sup> <https://www.canards.ca/endroits/quebec/cartographie-detaillee-des-milieux-humides-du-quebec/>

<sup>3</sup> <https://theconversation.com/plus-de-capacite-routiere-plus-de-traffic-il-faut-revenir-a-la-loi-fondamentale-de-la-congestion-pour-mieux-la-combattre-124836>

<sup>4</sup> file:///Users/elisabeth/Downloads/2021-02-24-Presentation-Viaduc\_rencontre2\_Fevrier2021\_V2.pdf

(GEIC)<sup>5</sup>, le plan climat<sup>6</sup>, le plan de résilience<sup>7</sup> et le plan de transition<sup>8</sup>, les documents de planification faits antérieurement sont maintenant vétustes et méritent d’être remaniés.

Qu’y a-t-il d’écologique à déboiser, remblayer des milieux humides (comme ce fut le cas sur le site de Ray-Mont Logistiques) pour ensuite asphalté et transformer le tout en autoroute à camions ?

Même s’il est qualifié sur papier d’«éco»-parc, un tel parc industriel rendra-t-il vraiment les mêmes services écologiques et la même force de résilience, qu’un espace vert doté d’un écosystème et d’une biodiversité déjà bien établis?

## **Le Parc-Nature**

Les citoyen.ne.s de MHM se mobilisent depuis plus de six ans pour la préservation de cet espace ayant un potentiel socioécologique remarquable. Ceux-ci ne font cependant pas que s’opposer, ils proposent en contrepartie la création d’un Parc-Nature. Ce parc, en plus d’offrir d’inestimables bienfaits en termes d’apaisement des nuisances, de lutte contre les changements climatiques (notamment contre les îlots de chaleur), de bien-être à la population et de résilience du territoire, comprendrait un **centre d’expertise en agriculture urbaine** qui répondrait à un besoin d’approvisionnement en alimentation saine de

<sup>5</sup> <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-ii/>

<sup>6</sup> [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/Plan\\_climat%2020-16-16-VE4\\_VDM.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/Plan_climat%2020-16-16-VE4_VDM.pdf)

<sup>7</sup> [resilient.montreal.ca/assets/doc/strategie-montreal-ville-resiliente-fr.pdf](https://resilient.montreal.ca/assets/doc/strategie-montreal-ville-resiliente-fr.pdf)

<sup>8</sup> [http://ville.montreal.qc.ca/nls/portail/docs/PAGE/ARROND\\_AHC\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/TABLEAU-PDD-INTERNE\\_F\\_010519.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/nls/portail/docs/PAGE/ARROND_AHC_FR/MEDIA/DOCUMENTS/TABLEAU-PDD-INTERNE_F_010519.PDF)

proximité. L'idée serait donc en phase avec une évolution de la consommation vers un marché plus local et une économie circulaire souhaitée par la Ville.

À l'argument de la contamination des sols, les citoyen.ne.s répondent dans un premier temps que cette agriculture serait déployée en serres, et dans un deuxième temps, que le centre d'expertise comporterait un volet phytoremédiation qui pourrait servir de laboratoire urbain influençant le traitement des nombreux autres terrains métropolitains à décontaminer.

Mentionnons enfin que le terrain ayant été laissé vacant pendant plusieurs années, la végétation y a repris ses droits et que le traitement des contaminants est déjà amorcé. La décontamination est déjà en cours, et ce, gratuitement. C'est en effet ce que Joan Laur, botaniste, responsable scientifique du *Parcours des phytotechnologies du Jardin botanique de Montréal*, et chercheuse à l'*Institut de recherche en biologie végétale*, nous apprenait dernièrement: il n'y aurait qu'à laisser la nature faire son travail!

Dans un secteur où déjà l'ensemble des espaces verts et des parcs est déjà largement sous les normes<sup>9</sup>, à la fois montréalaise et nord-américaine, nous croyons sincèrement que l'aménagement d'un

---

<sup>9</sup>[https://ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com/db883af4be9f9f4e0acae0b50559f3967578474a/original/1612463690/PlanDirecteurParcsEspacesVerts\\_MHM.pdf\\_12dc28f4500a4415cb7509e90f6c7842X-Amz-Algorithm=AWS4-HMAC-SHA256&X-Amz-Credential=AKIA4KKNOAKIOR7VAOP4%2F20221020%2FEca-central-1%2Fs3%2Faws4\\_request&X-Amz-Date=20221020T162129Z&X-Amz-Expires=300&X-Amz-SignedHeaders=host&X-Amz-Signature=71b354dc3b382f5fa3b0e234737b460cccbb81db567359c08d62851f65c9ab37](https://ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com/db883af4be9f9f4e0acae0b50559f3967578474a/original/1612463690/PlanDirecteurParcsEspacesVerts_MHM.pdf_12dc28f4500a4415cb7509e90f6c7842X-Amz-Algorithm=AWS4-HMAC-SHA256&X-Amz-Credential=AKIA4KKNOAKIOR7VAOP4%2F20221020%2FEca-central-1%2Fs3%2Faws4_request&X-Amz-Date=20221020T162129Z&X-Amz-Expires=300&X-Amz-SignedHeaders=host&X-Amz-Signature=71b354dc3b382f5fa3b0e234737b460cccbb81db567359c08d62851f65c9ab37) – p.12

Parc-Nature répondrait beaucoup mieux aux besoins de la population et dans un contexte de crise climatique, à ceux de la ville de Montréal.

## **Une nouvelle vision de développement**

Il n'est pas facile de conjuguer développement économique, transition écologique et qualité de vie des Montréalais.e.s. Certaines visions de développement doivent impérativement être revues dès aujourd'hui pour répondre à la crise climatique et assurer des milieux de vie adéquats et agréables, car le Montréal de 2050 dépendra des choix qui sont faits aujourd'hui.

## **L'Est de Montréal**

Historiquement, l'Est de Montréal a été plutôt industriel avant le déclin du secteur manufacturier et la fermeture de plusieurs usines. Or, on assiste à une réindustrialisation du secteur, sous la forme d'activités industrialo-portuaires liées à la croissance du Port de Montréal qui, rappelons-le, occupe 26 km de berges auxquelles les Montréalais.e.s n'ont pas accès, exception faite du Vieux-Port et de la Promenade Bellerive dans Mercier-Est.

Bon nombre de terrains de l'Est sont contaminés, fruit de leur passé industriel, et semblent de ce fait dans l'esprit des décideurs et décideuses, condamnés à n'accueillir qu'un développement industriel



délétère pour les communautés dans lesquelles il s'implante. Pourtant, ces terrains pourraient être revalorisés et requalifiés en faisant l'objet d'une décontamination naturelle par le biais des plantes, la phytoremédiation et la phytostabilisation. Montréal a d'excellents chercheurs dans ce domaine dans les universités et au Jardin botanique.

Certes le processus est lent: 10, 15, 20 ans, mais l'expérience offre des avantages notables. Premièrement, pendant que la phytoremédiation s'opère, les végétaux qui décontaminent les sols fournissent dans l'intervalle de précieux services écologiques. Ils captent le carbone, rafraîchissent l'atmosphère, captent les eaux de ruissellement en cas de fortes pluies et retiennent l'humidité en cas de sécheresse. Qui plus est, ils servent de refuge aux insectes, oiseaux migrateurs, papillons et autres, sans oublier le spectacle réjouissant pour les yeux, la tête et le cœur. Les bienfaits pour la santé mentale et physique d'un accès à la nature sont bien documentés.<sup>10</sup>

Une fois dûment décontaminés, ces terrains deviendront disponibles pour répondre aux besoins croissants en matière de logements, d'espaces collectifs, d'espaces verts.

Malheureusement, le schéma d'urbanisme ne semble pas avoir évolué pour répondre aux défis de ce siècle, du moins pour les secteurs de l'Est de la ville. À l'ouest, les zones de conservation, les grands parcs,

---

<sup>10</sup> <https://www.prescri-nature.ca/pourquoi-la-nature>

l'accès au fleuve. À l'est, les industries polluantes, les nuisances, le bitume, la grisaille.

Prenons l'exemple du secteur Assomption-Sud-Longue-Pointe (ASLP): Une zone comprenant de grands axes routiers, des terminaux portuaires, des industries, plusieurs milieux de vie résidentiels, très peu d'espaces verts et quelques rarissimes terrains en friche où la nature a repris ses droits.

Dans les années 90, le secteur était déjà identifié comme une zone de développement des activités portuaires. On ne parlait alors que très peu des changements climatiques. Trente ans plus tard, nous y voilà confrontés et pourtant la vision de développement du secteur reste la même. La forte minéralisation et la faible canopée rendent ce secteur très vulnérable aux événements climatiques extrêmes. De plus, la croissance projetée des activités industrialo-portuaires ajoute un stress supplémentaire sur la faune, la flore et la population.

Or l'accroissement des activités portuaires entraîne un lot de nuisances affectant déjà la santé : bruit, poussières, mauvaise qualité de l'air, augmentation du camionnage et donc des GES, pression accrue sur les infrastructures routières. La vision de développement du secteur n'a jamais changé malgré l'urgence climatique et les pressions citoyennes en ce sens (OCPM Assomption-sud Longue-Pointe 2019).

L'Observatoire des milieux de vie de L'UQAM (OMV) a comparé 134 sites où l'on retrouve à travers le monde des éco-parcs industriels. En tenant seulement compte de la situation actuelle, le site d'Assomption-Sud-Longue-Pointe obtient le pire score sur les 134 sites étudiés, en termes de défis de cohabitation.

Est-ce cela, le Montréal que nous souhaitons en 2050 ? Un Montréal où l'on fait ce qu'il y a de pire au monde en termes de cohabitation industrielle et résidentielle ? Bien sûr que non. Nous voulons un Montréal habitable et résilient. Et non une ville au service de la logistique de transport, simple courroie de transmission entre les marchandises et les marchés du Québec, du Canada et du Midwest américain.

Nous ne nions pas l'importance du Port de Montréal, bien au contraire et nous saluons chaque effort consenti par celui-ci pour être un meilleur voisin, mais les efforts doivent s'atteler à diminuer la demande et non à l'augmenter. L'urgence climatique l'exige.

### **La création d'un Parc-Nature jumelé à un pôle d'agriculture urbaine**

Les activités portuaires sont nécessaires et sont là pour rester, mais leur croissance n'est pas viable, humainement, écologiquement et osons le dire, économiquement, au vu des pressions exercées sur des ressources limitées. Les activités portuaires ne peuvent s'étendre davantage

au-delà de la frontière naturelle que représente historiquement la rue Notre-Dame comme on le voit actuellement sur des terrains dans Mercier-Est et avec la tentative d'implantation d'une entreprise comme Ray-Mont Logistiques dans Mercier-Ouest. Un autre développement est possible.

La création d'un Parc-Nature dans MHM répondrait certainement aux besoins de verdissement, de décontamination des sols, d'accès à la nature, de résilience climatique tout en permettant de diversifier l'activité économique par l'implantation d'un centre d'agriculture urbaine comprenant des serres.

La recherche d'autonomie alimentaire devrait être au cœur du développement économique des prochaines années. Nous profitons de l'occasion pour saluer les initiatives d'agriculture urbaine comme celles sur le terrain de la SAQ près de l'autoroute 25 et les bacs potagers entourant le bâtiment du 5600 Hochelaga, près de la rue Dickson. Ces initiatives à petite échelle pavent la voie à ce qui pourrait advenir. Il est temps de passer à la vitesse supérieure et de faire de l'agriculture urbaine à grande échelle.

## La résilience écologique du territoire montréalais

Comme mentionné plus haut, les citoyen.ne.s de MHM sont largement touchés par les activités industrialo-portuaires et les infrastructures routières, ils subissent de nombreuses nuisances qui en découlent. Conséquemment, ils sont déjà très conscientisés et mobilisés sur les enjeux de l'aménagement urbain ayant des répercussions sur la qualité de vie de la population.

Dans un contexte de crise climatique mondiale, nous croyons que les municipalités sont bien placées pour aménager leur territoire en visant une réelle transition écologique. Tout doit être mis en œuvre dans la réglementation et dans le développement, afin de permettre la plus grande résilience possible. Nous savons que les événements climatiques extrêmes ont doublé au cours des vingt dernières années<sup>11</sup>. Les villes sont particulièrement peu résilientes comme milieu de vie<sup>12</sup> et les pertes économiques résultant des dommages causés aux infrastructures et autres dégâts sont déjà considérables, d'autant plus que les prévisions des spécialistes démontrent que ces événements continueront de s'amplifier dans les prochaines années.<sup>13</sup> La ville de Montréal doit donc, dès maintenant, bien s'y préparer.

À l'approche de la COP15 qui se tiendra dans la métropole, il est pertinent de rappeler que de «(...) manière générale, la diversité, la

---

<sup>11</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1865303/giec-changements-climatiques-adaptation-catastrophe>

<sup>12</sup> <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-11-01/la-ville-laboratoire-de-resilience-et-d-adaptation-aux-limites-ecologiques.php>

<sup>13</sup> <https://www.uclg.org/fr/media/nouvelles/rendre-les-villes-resilientes-2030-une-communaute-mondiale-qui-favorise-la>

*complémentarité des organismes présents dans un milieu et la redondance des fonctions que certaines espèces assurent au sein de l'écosystème, sont les gages d'une meilleure capacité de résilience ».*<sup>14</sup>

Ainsi, les étendues ouvertes et végétalisées dotées de milieux humides, comme celle du secteur Assomption-Sud, viennent augmenter la résilience du territoire en offrant des niches écologiques, ce qui se reflète positivement sur la biodiversité locale, car ces milieux naturels fournissent un habitat important pour de nombreux organismes vivants. Encore plus intéressant, ils contribuent également à améliorer notre qualité de vie en fournissant des services permettant la résilience socio-écologique.<sup>15</sup>

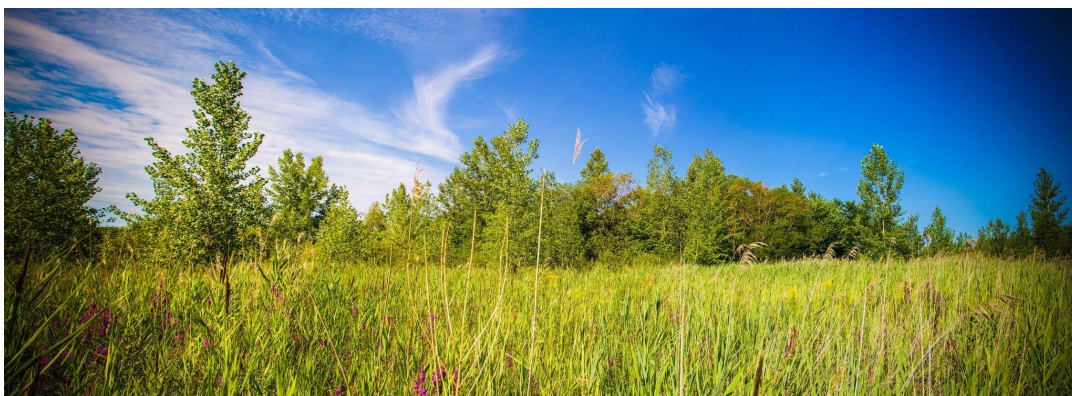


Image 1. Boisé Steinberg. Crédit photo François Plourde

Il est également important de souligner un autre élément lié à la résilience socioécologique qu'apporte ce terrain : servir de zone tampon réduisant les stress liés aux très nombreuses et constantes activités

---

<sup>14</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9silience\\_\(%C3%A9cologie\)#:~:text=Par%20exemple%2C%20apr%C3%A8s%20un%20incendie,d'individus%20%C3%A9sistants%20au%20feu](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9silience_(%C3%A9cologie)#:~:text=Par%20exemple%2C%20apr%C3%A8s%20un%20incendie,d'individus%20%C3%A9sistants%20au%20feu)

<sup>15</sup> <https://www.sherbrooke.ca/fr/services-a-la-population/environnement/milieux-naturels-et-biodiversite>

industrialo-portuaires énumérées plus haut. Ce lieu constitue une immense oasis de fraîcheur aux abords d'une zone industrielle qui, elle, compte parmi les plus importants îlots de chaleur de l'île<sup>16</sup>. C'est pourquoi, dans l'optique d'une planification territoriale résiliente pouvant atténuer les impacts liés aux dérèglements climatiques, il est impératif pour Montréal, voire même crucial, de préserver et de restaurer les écosystèmes comme celui-ci.

Il n'y a pas de doute, le secteur Assomption-Sud-Dickson, de par sa biodiversité et son écosystème, fait partie des endroits qui pourraient contribuer à la résilience écologique de la Ville. Il a d'ailleurs été désigné par Andrew Gonzalez, professeur à l'Université McGill - directeur du Centre de la Science de la Biodiversité du Québec, comme l'un des milieux les plus intéressants de la grande région métropolitaine. Plus encore, selon les critères établis dans son étude, Assomption-Sud aurait une valeur tout à fait comparable à celle du parc Maisonneuve!<sup>17</sup>

Les citoyen.ne.s d'MHM se mobilisent donc depuis plus de six ans pour la préservation de cet espace ayant un potentiel socioécologique remarquable. Cependant, ceux-ci ne font pas que s'opposer aux projets de Ray-Mont Logistiques, du prolongement de la rue Souigny, du boulevard l'Assomption et de l'« éco »parc industriel de la Grande Prairie : ils proposent en contrepartie la création d'un Parc-Nature! Ce

---

<sup>16</sup> [https://cremtl.org/sites/default/files/upload/documents/publications/2020-01-17\\_sipi\\_vision\\_de\\_developpement\\_consultation\\_avis\\_cremtl-fds-irbv.pdf](https://cremtl.org/sites/default/files/upload/documents/publications/2020-01-17_sipi_vision_de_developpement_consultation_avis_cremtl-fds-irbv.pdf)

<sup>17</sup> [https://ileau.ca/actualite/2018/l'assomption-en-vert-bleu?fbclid=IwAR0\\_GaXoRrIxiobBqcOaJRWyHHP1Nn8XJgnsZckwJjG5Na5-XsB4Rfr3A](https://ileau.ca/actualite/2018/l'assomption-en-vert-bleu?fbclid=IwAR0_GaXoRrIxiobBqcOaJRWyHHP1Nn8XJgnsZckwJjG5Na5-XsB4Rfr3A)

dernier, en plus d'offrir d'incalculables bienfaits en termes d'apaisement des nuisances, de lutte contre les changements climatiques (notamment contre les îlots de chaleur), de bien-être à la population et de résilience du territoire, comprendrait un centre d'expertise en agriculture urbaine qui répondrait à un besoin d'approvisionnement de proximité. Ce projet serait tout à fait en phase avec l'évolution vers une consommation plus locale et une économie circulaire, qui sont d'ailleurs souhaitées par la Ville.

À l'argument peu pertinent de la contamination des sols, les citoyen.ne.s répondent dans un premier temps que cette agriculture serait déployée en serres, et dans un deuxième temps, que le centre d'expertise comporterait également un volet en phytoremédiation qui pourrait servir de laboratoire urbain, influençant le traitement de nombreux autres terrains métropolitains à décontaminer.

Mentionnons aussi que le terrain ayant été laissé vacant depuis plusieurs années, la végétation y a repris ses droits et que le traitement des contaminants est déjà en branle depuis tout ce temps. C'est en effet ce que Joan Laur, botaniste, responsable scientifique du Parcours des phytotechnologies du Jardin botanique de Montréal et chercheuse à l'Institut de recherche en biologie végétale, nous apprenait dernièrement lors de sa visite. Il n'y aurait donc qu'à laisser la nature aller!



Enfin, la réalisation du Parc-Nature, tel que décrit, pourrait être mise à profit pour créer des liens verts entre les parcs ou les milieux naturels éloignés les uns des autres, ce qui favoriserait grandement la biodiversité montréalaise.

Terminons sur cette phrase que la mairesse Plante a brillamment prononcé au moment d’être nommée ambassadrice mondiale pour la biodiversité locale par l’organisme international Council for Local Environmental Initiatives (ICLEI): « *La nature sous-tend notre existence même et nos moyens de subsistance. Elle fait partie intégrante du bon fonctionnement et du bien-être des communautés urbaines.*<sup>18</sup>»

C'est donc dans une vision de résilience socio-écologique, sous-entendant cette idée de « *bien-être des communautés urbaines* », que vous nous soumettons l’idée du Parc-Nature *Résister et fleurir*.

---

<sup>18</sup> <https://cremtl.org/publication/editoriaux/2020/cinq-chantiers-pour-resilience-surveiller-en-2020>

## **Le Parc-Nature souhaité par le citoyen.ne.s**



Image 2. Dessin des terrains concernés par le projet de Parc-Nature. Vision positive d'un avenir possible et souhaitable.

## **Le scénario projeté Ray-Mont Logistiques dans l'Écoparc industriel de la Grande Prairie**

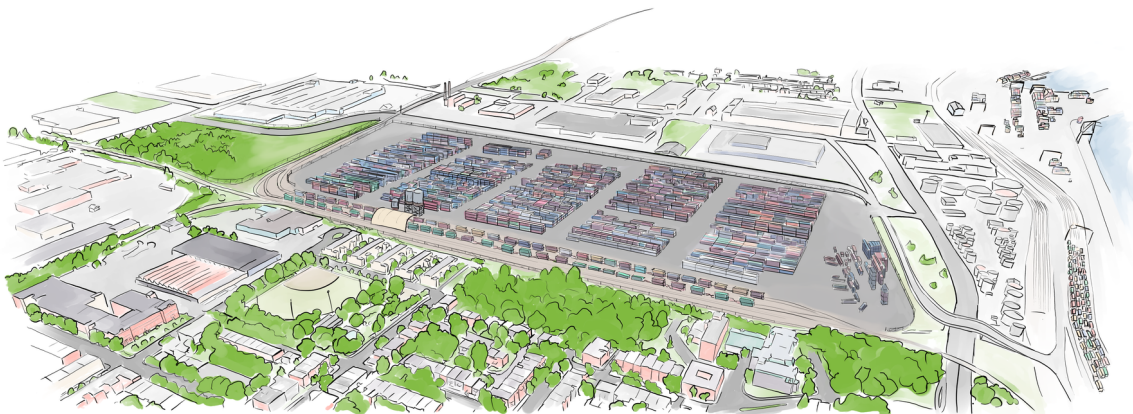


Image 3. Dessin des terrains concernés par le projet de Parc-Nature. Projets industriels prévus.

## **La connectivité - Mobilité durable et corridor écologique**

Bien que ces thèmes aient été couverts dans le *“Projet de ville”*, il nous apparaît important d’insister sur certains aspects et de remettre en question certaines visions. Les concepts de connectivité sont applicables dans tous les secteurs de la Ville, cependant, c’est dans l’Est de Montréal que nous nous attardons, puisque c’est notre milieu de vie. De plus, l’arrondissement de MHM en a particulièrement besoin, en raison de sa localisation, des infrastructures actuelles et projetées et des injustices environnementales présentes sur notre territoire.

Quelle est l’importance de la connectivité ? Sur le site de Parcs Canada, on trouve cette définition: *“Lorsque les êtres vivants peuvent se déplacer librement, les populations peuvent se mélanger, ce qui contribue à maintenir les populations saines”*<sup>19</sup> et ce concept s’applique évidemment autant aux citoyen.ne.s de la ville qu’aux populations végétales et animales de notre territoire, c’est pourquoi la mobilité et l’écologie seront traitées ensemble.

Prenons un instant pour s’attarder au concept de liberté de déplacement. Il est important de souligner que si la voiture solo possède un vernis de sentiment de liberté dans la culture nord-américaine, les aménagements urbains tout-à-l’auto et les grands projets d’infrastructures routières privent au contraire la population d’une liberté de déplacement essentielle en plus de détruire les habitats pour la faune et la flore.

---

<sup>19</sup> [Qu’est-ce que la connectivité écologique? - Sciences et conservation \(pc.gc.ca\)](#)

C'est donc autrement qu'il faut envisager la liberté de déplacement, d'où l'importance de la connectivité.

Voici un extrait du “*Projet de ville*” déposé par la municipalité dans le cadre de cette consultation, qu'on retrouve à la page 95 du document:

*“Faciliter l'accès au territoire nécessite également d'atténuer l'impact des barrières naturelles et anthropiques, qui divisent la ville et réduisent la connectivité entre les quartiers. La présence dans le tissu urbain de grandes infrastructures, lesquelles jouent un rôle stratégique pour le transport des personnes et des biens aux échelles régionale, nationale et internationale, peut créer des effets de barrière pour les déplacements locaux et avoir des impacts négatifs sur le milieu environnant (ex. : accidents, bruit, pollution, impacts paysagers, etc.). L'intégration réussie des grandes infrastructures de transport dans le milieu implique une réduction de ces impacts négatifs.”*<sup>20</sup>

Il semble que l'Est de la Ville soit fatalement désigné pour continuer de subir les nuisances énumérées, sans que rien ne soit fait pour corriger la perte de connectivité, de mobilité et la destruction des espaces verts causées par les infrastructures routières. C'est pourquoi notre projet de Parc-Nature est si important. La ville de Montréal doit activement travailler à rétablir une forme de justice environnementale. Les inégalités historiques et géographiques, liées au sens du vent et du

---

<sup>20</sup> [3-1\\_projet\\_de\\_ville\\_final\\_1.pdf\(ocpm.qc.ca\)](#)

courant, ont façonné la ville qu'on connaît aujourd'hui. L'accès aux berges, la canopée, la qualité de l'air, la présence d'infrastructures routières et la présence d'industries ne doivent plus se planifier en reconduisant ces injustices et en augmentant ces inégalités<sup>21</sup>. Il est temps à présent d'investir dans la qualité de notre environnement.

Voici un autre extrait de la page 82 du “*Projet de ville*” : “*Les espaces d'envergure pouvant accueillir de nouveaux parcs sont rares et il est difficile de les acquérir en raison de la hausse généralisée du coût des terrains*”<sup>22</sup>. S'il est vrai que de grands lots sont difficilement accessibles, il est alors évident que les corridors écologiques prennent toute leur importance. Soulignons que les secteurs industriels possèdent toujours de grands lots à redévelopper et que Montréal ne doit pas laisser aller ce potentiel. Le droit de préemption<sup>23</sup> se doit d'être largement utilisé par la Ville sur tous les espaces d'envergure, comme le terrain de Ray-Mont Logistiques, ou les espaces propices à la connectivité, comme les terrains appartenant aux compagnies ferroviaires CN ou CP.

Notre projet, le Parc-Nature ne peut pas n'être qu'un petit espace vert, sans accès ni connectivité écologique. Les terrains au nord de la rue Notre-Dame et à l'est de la rue Viau, dans l'arrondissement MHM, sont parfaits pour maintenir une connectivité et pour améliorer la mobilité

---

<sup>21</sup> [Justice Environnementale - Fondation David Suzuki](#)

<sup>22</sup> [3-1\\_projet\\_de\\_ville\\_final\\_1.pdf\(ocpm.qc.ca\)](#)

<sup>23</sup> [Droit de préemption | Ville de Montréal \(montreal.ca\)](#)

active. Occupé et revendiqué par la population depuis de nombreuses années, ce parc non officiel est tout de même largement utilisé comme espace récréatif et de ressourcement. Situé dans la zone nommée Assomption-Sud, la volonté de la Ville et du ministère du Transport est plutôt d’y construire de nouvelles infrastructures routières, de prolonger la rue Souigny et le boulevard Assomption. Les terrains vagues ont un potentiel de valorisation écologique et de mobilité active immense.



Image 4. Dessin des terrains concernés par le projet Parc-nature. Situation actuelle<sup>24</sup>

Dans le boisé Steinberg, que nous considérons à présent<sup>25</sup> comme le premier pas vers la création du Parc-nature, on retrouve une zone boisée, une friche arbustive et une prairie humide. Cartographiée<sup>26</sup> par Canards Illimité, cette prairie est toujours fonctionnelle, malgré les tentatives d’assèchement et de remblaiement.

<sup>24</sup> [Résister et fleurir \(resisteretfleurir.info\)](http://resisteretfleurir.fresisteretfleurir.info)

<sup>25</sup> [Entente entre Montréal et Hydro pour protéger une partie du boisé Steinberg | IDM \(journaldemontreal.com\)](http://Entente-entre-Montréal-et-Hydro-pour-protéger-une-partie-du-boisé-Steinberg-IDM-(journaldemontreal.com))

<sup>26</sup> [La technologie au profit de la conservation — Ducks Unlimited Canada \(canards.ca\)](http://La-technologie-au-profit-de-la-conservation---Ducks-Unlimited-Canada-(canards.ca))

Maintenant en partie protégé par la ville de Montréal, grâce à notre mobilisation et à l'ouverture de l'ancien propriétaire, la société d'État Hydro-Québec, il est important d'en faire le point de départ de la réalisation d'un parc d'une envergure bien plus grande.

Il est important que d'autres institutions s'engagent dans la protection de la biodiversité, particulièrement les industries ainsi que les différents paliers de gouvernement. Ces derniers font la promotion du déplacement efficace de la marchandise, malgré les coûts environnementaux et les risques pour la santé. Il est temps que les investissements en infrastructures routières soient compensés par des investissements équivalents dans les espaces naturels, la création d'infrastructures vertes et bleues, et dans les infrastructures de mobilité active. Cette façon de répartir la responsabilité d'une ville vivante et viable et de partager les investissements, permet de passer outre l'affirmation rapportée plus haut, contenue dans le "*Projet de ville*", sur le défi financier et les difficultés d'acquérir des espaces pour le verdissement et la nouvelle mobilité.

On retrouve ici les mêmes terrains illustrés dans l'image 4, mais cette fois inclus dans le grand bassin versant du ruisseau de la Grande-Prairie tel qu'il existait dans les années 40. Ce ruisseau enfoui a tout de même laissé des traces qui servent encore aujourd'hui à la connectivité écologique et à la biodiversité. Exhumer le ruisseau serait un projet significatif pour toute l'île de Montréal. À court terme, on peut d'abord

envisager de valoriser les résurgences spontanées, les milieux humides et espaces verts présents, comme pour le Boisé Jean-Milot<sup>27</sup>.

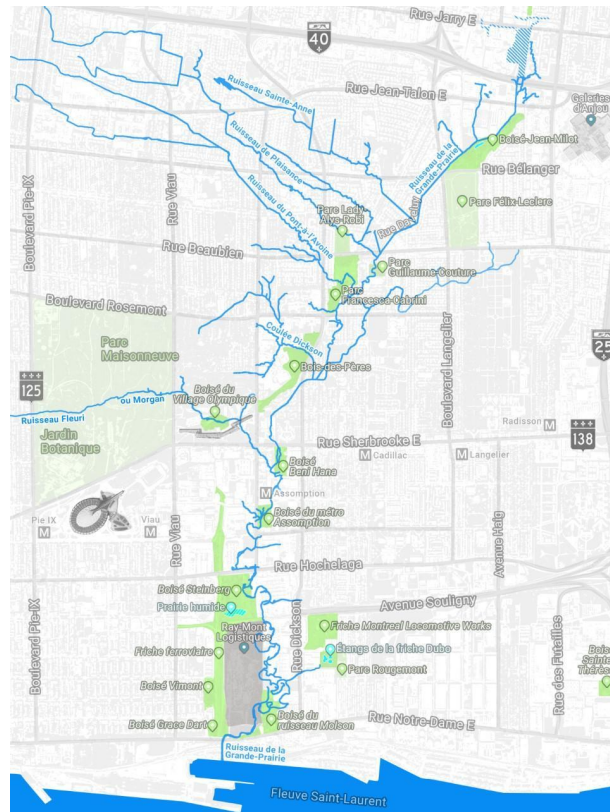


Image 5: Plourde, F. et Bourbeau, J. (2019). Proposition de création du Parc-Nature Ruisseau-de-la- Grande-Prairie.<sup>28</sup>

Tiré de la même source, voici une carte semblable à l'image 5, avec cette fois une proposition de sentiers piétonniers et cyclables. Ce projet améliore la connectivité des quartiers de façon importante; reliant Hochelaga-Maisonneuve et Mercier-Ouest, mais aussi connectant le Nouveau-Rosemont, St-Léonard et Anjou, tout en mettant en valeur des aménagements de transport actif. Ce projet de sentier est d'une ampleur jamais vue depuis l'arrivée des voitures à Montréal ! Il a même le

<sup>27</sup> [Mise en valeur du marais Molson et des sentiers du parc du... | Hydro-Québec \(hydroquebec.com\)](http://Mise.en.valeur.du.marais.Molson.et.des.sentiers.du.parc.du.../Hydro-Québec_(hydroquebec.com))

<sup>28</sup> [Le mémoire des AmiEs du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie \(memoire-apanar-gp.blogspot.com\)](http://Le.mémoire.des.AmiEs.du.parc-nature.Ruisseau-de-la-Grande-Prairie_(memoire-apanar-gp.blogspot.com))



potentiel de relier la Rivière-des-Prairies et le Fleuve St-Laurent, redonnant ainsi un sens à l'insularité de notre ville exceptionnelle.



Image 6: Plourde, F. et Bourbeau, J. (2019). Proposition de création du Parc-Nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie.<sup>29</sup>

Dans MHM, il y a déjà des sentiers et promenades piétonnes, comme la bande verte de Notre-Dame, la piste de l'Antenne Longue-Pointe entre le marché Maisonneuve et notre Parc-Nature, la promenade Luc-Larivée, les sentiers du parc Maisonneuve et du golf du Village Olympique. Mais il existe aussi des sentiers non-officiels comme celui de la friche ferroviaire du Canadian National (gare de triage Longue-Pointe). Ce chemin gagnerait à être acquis par la Ville et

<sup>29</sup> [Le mémoire des AmiEs du parc-nature Ruisseau-de-la-Grande-Prairie \(memoire-apanar-gp.blogspot.com\)](http://le-memoire-des-AmiEs-du-parc-nature-Ruisseau-de-la-Grande-Prairie.fmemoire-apanar-gp.blogspot.com)

transformé en corridor de connectivité entre les quartiers et pour les écosystèmes. Cela ne nécessiterait que peu d'aménagement pour devenir aussi accessible aux cyclistes, augmentant de façon significative la connectivité des pistes cyclables entre l'Est et l'Ouest de l'arrondissement MHM, actuellement déficiente et coupées par les infrastructures routières. On pourrait alors relier cette piste, en la prolongeant, jusqu'à rejoindre la piste linéaire de Pointe-aux-Trembles<sup>30</sup>, un projet innovant déjà porté par la Ville.

Notre importance stratégique dans le déplacement des gens et des marchandises à l'échelle régionale, nationale et internationale ne peut se faire en sacrifiant les populations de l'Est de Montréal. Les corridors verts sont la réponse idéale aux frontières créées par le transport.

## **L'injustice environnementale présentée en quelques faits et statistiques**

Le secteur ASLP présente une grande injustice sociale et environnementale qu'il faut rétablir dès maintenant. En effet, l'Est de Montréal est voué depuis trop longtemps à l'industrie au détriment des espaces verts favorisant le bien-être de la population.

Il est à noter que le choix fait par effectué par le Service Économique de la ville de Montréal d'installer des activités industrialo-portuaires

---

<sup>30</sup> [La friche ferroviaire : découvrez le plan concept du parc linéaire | Ville de Montréal \(montreal.ca\)](#)

dans ce secteur a été déterminé, en partie, par le portrait socio-économique du quartier. Il y aurait dans l'Est de Montréal une faible scolarisation, un faible revenu moyen et une faible réticence sociale.

- une faible scolarisation des individus (par rapport à la Ville de Montréal)
- une importance du poids de l'industrie de la fabrication alimentaire
- un faible revenu moyen des individus (par rapport à la Ville de Montréal)

Les caractéristiques propres au secteur de l'Assomption Sud et les plus pertinentes pour cette analyse sont les suivantes :

- proximité du Port de Montréal
- proximité d'une zone résidentielle
- intermodalité complète (combinaison du transport maritime, ferroviaire et routier)

- favorisant le transport maritime et ferroviaire
- engendrant d'importantes externalités structurantes
- à faible réticence sociale

Image 7: Service du développement économique de Montréal (2016). Positionnement économique pour le secteur de L'Assomption Sud/A-25

## **Le déficit d'espaces verts et îlots de chaleur**

- Secteur hautement minéralisé détenant une faible canopée (20% ville de Montréal - 13% MHM - 5% secteur ASLP )
- Déficit d'espaces verts (1,34 hectares d'espaces verts par 1000 résident.e.s - 2,5 hectares pour la ville de Montréal)
- Grande vulnérabilité aux îlots de chaleur<sup>31</sup> «Lors de la vague de chaleur intense qui a eu lieu à Montréal à l'été 2018 (30 juin au 5 juillet), MHM s'est avéré être l'un des plus mortels en ce sens,

<sup>31</sup> <https://ici.radio-canada.ca/info/2022/07/ilots-chaleur-villes-inegalites-injustice-changements-climatiques/>

53% des décès totaux de cette période étant attribués à la chaleur.»<sup>32</sup>

Radio-Canada a mis en ligne un outil intitulé “Voici qui vit dans les pires îlots de chaleur de votre ville”. À droite, les résultats pour le quartier Viauville, à gauche ceux pour les enclaves Guybourg et Haig-Beauclerk.



Image 8. Carte de îlots de chaleur<sup>33</sup>

## Le portrait de la situation<sup>34</sup>

L'Observatoire des milieux de vie urbains (OMV) de l'UQAM conduit « un projet de recherche partenarial initié en 2021 et réalisé avec la collaboration et le soutien financier de la Ville de Montréal. Ce projet

<sup>32</sup>[https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/Uploads/tx\\_asssmpublications/pdf/publications/Enquete\\_epidemiologique\\_-\\_Vague\\_de\\_chaleur\\_a\\_l\\_ete\\_2018\\_a\\_Montreal\\_version15mai\\_EUSHV\\_finale.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user_upload/Uploads/tx_asssmpublications/pdf/publications/Enquete_epidemiologique_-_Vague_de_chaleur_a_l_ete_2018_a_Montreal_version15mai_EUSHV_finale.pdf)

<sup>33</sup> [Où fait-il le plus chaud à Montréal... et le plus frais? | ICI Radio-Canada.ca](https://ici.radio-canada.ca)

<sup>34</sup> <https://omv.esg.uqam.ca/section-recherche/milieu-de-vie-assomption-sud/>

*a pour but d'étudier la problématique de la planification urbaine, de l'aménagement et de la concertation entre les parties prenantes concernant les zones d'activités industrialo-portuaires et les milieux de vie urbains. »*

Dans le cadre d'une recherche intitulée « *La transformation des parcs d'activités industrielles et les milieux de vie : Le cas du secteur Assomption-Sud-Longue-Pointe* », la publication de la Fiche Synthèse no.1 contient les résultats d'une analyse croisée comparant 134 sites d'écoparcs industriels au monde. **Parmi les 134 cas cartographiés et retenus, le cas des quartiers résidentiels du secteur ASLP sont les pires au monde en termes d'enjeux de cohabitation**<sup>35</sup>

Malgré ces injustices évidentes et les nombreuses revendications formulées par les citoyen.ne.s, il n'y a malheureusement jamais eu de véritable plan global pour améliorer la vie des citoyen.ne.s du secteur ASLP. Pour la ville de Montréal et l'arrondissement MHM, il n'est destiné qu'à une seule vocation; l'industrie et les grandes infrastructures routières. Encore et toujours. Voilà ce que la Ville s'entête à proposer pour le secteur ASLP en 2050.

---

<sup>35</sup>[https://omv.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/90/OMV-ASLP-2021\\_FicheSynthese1\\_Demystifier-l-ecoparc-industriel.pdf](https://omv.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/90/OMV-ASLP-2021_FicheSynthese1_Demystifier-l-ecoparc-industriel.pdf)

## L'avis des experts

Le 10 novembre 2021 la Dre Claudel Pétrin-Desrosiers, avec vingt professionnel.le.s de la santé du CLSC Hochelaga-Maisonneuve, publient « Plaidoyer pour une meilleure santé environnementale dans Mercier–Hochelaga-Maisonneuve ».<sup>36</sup> Nous pouvons y lire:

*« À Montréal, le fardeau des problèmes de santé environnementale est inégalement réparti sur le territoire. Depuis trop longtemps, les quartiers avec un plus haut degré de défavorisation socioéconomique, comme c'est le cas pour Hochelaga-Maisonneuve, enregistrent un plus grand déficit de verdure et un taux plus élevé d'îlots de chaleur.» (...)*  
*“Qu'on le dise clairement : cette combinaison est mortelle (...) Réduire les îlots de chaleur et protéger les espaces verts devraient donc s'imposer comme priorité pour tous les ordres de gouvernement. (...)*  
*C'est dans cette perspective que nous, médecins, infirmières et professionnels de la santé œuvrant dans le quartier de Hochelaga-Maisonneuve, souhaitons exprimer notre appui à la Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM dans sa lutte contre l'installation de l'une des plus grandes plateformes de transbordement de marchandises en Amérique du Nord et à sa volonté d'utiliser cet espace pour créer un Parc-Nature dont tous pourront profiter.”*

Le 11 novembre 2021, dans un article publié dans le journal Métro, on apprend que la Dre Mylène Drouin – Directrice de la Direction

---

<sup>36</sup> [https://plus.lapresse.ca/screens/9f4f54fd-cho6-454e-9e41-7d2d91b5e866\\_7C\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/9f4f54fd-cho6-454e-9e41-7d2d91b5e866_7C_0.html)

Régionale de la Santé publique de Montréal souhaite protéger les espaces verts de l'Est.<sup>37</sup>

*« La Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Montréal a affirmé sur les réseaux sociaux qu'il faut préserver les espaces verts dans l'Est de Montréal, dont le golf d'Anjou, le boisé Steinberg, le parc Morgan et le secteur Assomption Sud-Longue-Pointe. »*

Dans le rapport sur la justice environnementale de la Fondation David Suzuki, notre lutte est retenue pour illustrer la situation au Québec et notre Mobilisation figure parmi les cinq portraits présentés.<sup>38</sup>

*“Dans l'arrondissement de MHM à Montréal, un projet d'implantation d'une plateforme de transbordement de marchandises par l'entreprise Ray-Mont Logistiques à proximité d'un centre d'hébergement de soins de longue durée et de logements sociaux, qui provoquerait de nombreuses nuisances environnementales, se développe sans consultation de la population du quartier par le MELCC.”*

Notre portrait ici:

[https://fr.davidsuzuki.org/blogues/sauver-le-terrain-vague-du-bitume/?utm\\_source=Facebook&utm\\_medium=page-link&utm\\_campaign=Portrait-justiceenvironnementale-fr-28sept2022&fbclid=IwAR1wK8KCi4caH1V78Rv4b6oCD8DTHhTi1vOZ43AvzRE2zwOV1XBZD0iVknNg](https://fr.davidsuzuki.org/blogues/sauver-le-terrain-vague-du-bitume/?utm_source=Facebook&utm_medium=page-link&utm_campaign=Portrait-justiceenvironnementale-fr-28sept2022&fbclid=IwAR1wK8KCi4caH1V78Rv4b6oCD8DTHhTi1vOZ43AvzRE2zwOV1XBZD0iVknNg)

---

<sup>37</sup><https://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/2725280/la-sante-publique-de-montreal-souhaite-protger-les-espaces-verts-de-lest>

<sup>38</sup><https://fr.davidsuzuki.org/publication-scientifique/rapport-pour-une-justice-environnementale-quebecoise-realites-arguments-pistes-daction/>

## **L'aménagement dans une vue d'ensemble**

*« Protéger la santé de la population par une planification intégrée »*

À la lumière de ces faits, il est non seulement essentiel de revoir la vocation du secteur, mais il est également nécessaire d'aborder la question de l'aménagement de ce territoire dans son ensemble. C'est d'ailleurs en ce sens que le 30 septembre 2022, une lettre d'opinion, dans *le Devoir*, co-signée par cinq experts en santé, santé publique et environnement, pointe du doigt ce développement territorial problématique. Ils recommandent une planification intégrée du développement territorial et la ville de Montréal collabore avec la Direction régionale de la santé publique pour tenir une Évaluation d'impact sur la santé. *“(…) il existe une démarche structurée qui permet de documenter et d'anticiper les risques pour la santé associés aux projets et initiatives qui influencent l'aménagement du territoire : l'évaluation d'impact sur la santé (EIS).”*<sup>39</sup>

Les signataires : *Thomas Bastien, directeur général de l'Association pour la santé publique du Québec, Claudel Pétrin-Desrosiers, médecin de famille dans Hochelaga-Maisonneuve et présidente de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), Cyril Frazao, directeur exécutif de Nature Québec, Sabaa Khan, directrice générale pour le Québec et l'Atlantique de la Fondation David Suzuki et Emmanuel Rondia, directeur général du Conseil régional de l'environnement de Montréal*

---

<sup>39</sup> <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/760041/idees-protoger-la-sante-de-la-population-par-une-planification-integree>



Dans la même édition, un article coup de poing est publié où le secteur est qualifié de « poumon noir de Montréal » : [Le poumon noir de Montréal» inquiète les experts](#)

Ainsi, dans le secteur ASLP, les projets industriels se multiplient et la population s'inquiète. En effet, aucune analyse globale des impacts cumulatifs liés aux nombreux projets n'a été effectuée à ce jour. C'est pourquoi l'évaluation environnementale régionale (EER)<sup>40</sup> proposée par Philippe Biuzzi et Anne-Sophie Doré, avocats au centre québécois du droit de l'Environnement, serait nécessaire, car elle permettrait de tracer un portrait environnemental complet pour déterminer les sensibilités et particularités des milieux et des écosystèmes. Cette évaluation s'inscrirait dans une démarche visant à acquérir une connaissance préalable du territoire, essentielle à un développement véritablement durable.

---

<sup>40</sup> <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-10-07/evaluation-environnementale-regionale/>

## **Conclusion**

Le Plan d'aménagement de la Ville influence celui de notre arrondissement et le sort de notre quartier sera affecté par la place des infrastructures et des industries lourdes dans notre Montréal de 2050.

Dans le dernier plan d'urbanisme de l'arrondissement MHM, qui ne fut malheureusement pas mis en action, on retrouvait la recommandation de changer le zonage industriel des terrains concernés par notre projet de Parc-Nature. Les citoyen.ne.s doivent aujourd'hui vivre avec les conséquences de cette occasion ratée. Il est temps de prendre le parti de la population, de la santé, de l'environnement et de réparer les erreurs du passé! Nous devons envisager la transition écologique d'une manière urgente, y consacrer nos projets, nos énergies et nos ressources. Nous devons faire le pari d'une ville à échelle humaine, particulièrement dans l'Est. Le passé industriel de notre secteur ne doit pas hypothéquer l'avenir de nos enfants.

Il nous fait plaisir de pouvoir contribuer à cette réflexion sur l'avenir de notre ville, mais nous avons besoin de voir du courage politique de la part de notre administration municipale. Nous voulons que l'idée de notre Parc-Nature, offrant une solution idéale à la transition nécessaire, soit déployée au sein de l'aménagement du Montréal 2050.

La Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM